

# La Charte du Domaine de Drancourt

Vous vous interrogez sur vos relations avec le Domaine de Drancourt après l'achat de votre cottage : combien d'années conserverai-je mon emplacement ? Serai-je obligé de remplacer mon cottage dans quelques années ? Dans quelle proportion la redevance annuelle de location d'emplacement augmentera-t-elle ? Etc.

Le Domaine de Drancourt s'engage envers vous sur ces sujets.

## Clarté de l'information

le Domaine de Drancourt s'engage à vous fournir toutes les informations nécessaires à votre décision d'achat :

- ✓ Contrat du Domaine de Drancourt pour la location d'emplacement et règlement intérieur,
- ✓ Grille tarifaire (qui vous est aussi envoyée chaque année),
- ✓ Informations sur les fabricants des cottages et les modèles.

## Renouvellement du contrat de location - dénonciation

le Domaine de Drancourt s'engage à ne pas dénoncer ou résilier le contrat de location d'emplacement :

- ✓ Sous réserve du respect des dispositions contractuelles,
- ✓ Pour des motifs autres que le non respect des dispositions contractuelles,
- ✓ Pour des raisons d'âge ou de type de cottage.

Une charte,  
Pour la transparence,  
Et la confiance

